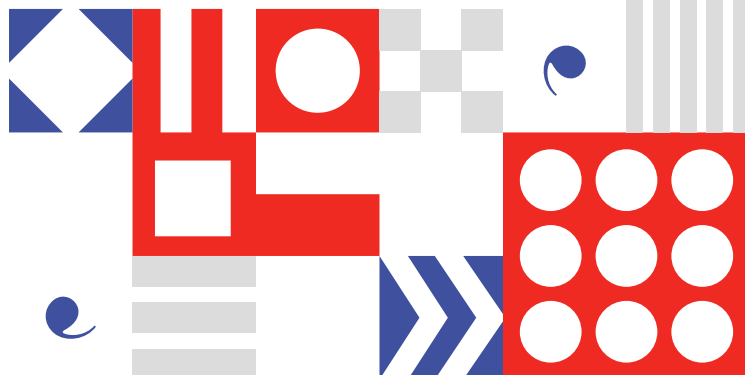
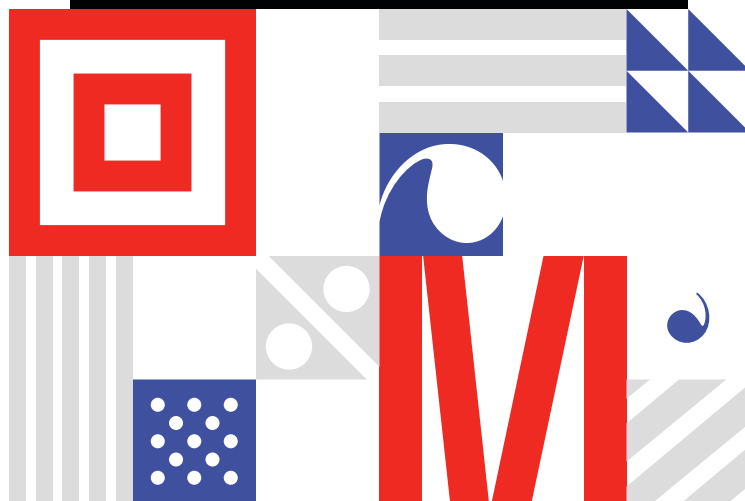




CELLULE DES RELATIONS INTERNATIONALES



DÉMARCHES À EFFECTUER
ÉTUDIANTS OUT · STAGES



AVANT VOTRE DÉPART :

- ❑ Choisir le cours de préparation à l'interculturalité « UE préparation à l'interculturalité en vue d'une mobilité internationale » et l'ajouter dans votre PAE le semestre précédent la date de votre séjour. Et bien sûr suivre ce module de 3h.
- ❑ Remplir le formulaire de candidature avant le 5 octobre de l'année académique en cours ici : <https://bit.ly/40KUGU8> ou avant le 5 décembre si votre stage au lieu au Q2.
- ❑ Confirmer votre séjour à la coordination (cri@heaj.be) et à votre responsable internationale de département dès que vous avez la confirmation de l'entreprise:
 - > EC: benoit.scharff@heaj.be
 - > ICN: gretchen.brandt@heaj.be
 - > MAT: veronique.vancauter@heaj.be
 - > Péda: emmanuel.falzone@heaj.be
- ❑ Département Entreprise & Communication : demander la convention de stage à faire remplir à votre secrétariat (nancy.tammenne@heaj.be) / Département Industries Créatives & Numériques : télécharger la convention de stage et l'addendum sur l'équipe Teams B3 Stages.
- ❑ Remplir la convention et l'addendum pour les stages internationaux et les faire remplir et signer par votre entreprise.
- ❑ Département Entreprise & Communication : la renvoyer ensuite au secrétariat pour les signatures HEAJ / Département Industries Créatives & Numériques : déposer le document sur Teams B3 Stages.

À faire au minimum 15 jours avant le début de votre stage (hors congés).

Le secrétariat renverra la convention complète et signée à la CRI.

- ❑ Envoyer les documents suivants à cri@heaj.be :
 - > Si vous partez en UE: copie de la carte santé européenne ;
 - > Si vous partez en dehors de l'UE: preuve d'assurance voyage complète/copie de votre passeport/copie de votre visa ou permis si nécessaire (entamer les démarches dès que possible).
- ❑ Signer le document d'engagement envoyé par la CRI.
- ❑ Signer le contrat de bourse envoyé par la CRI.
- ❑ Si vous faites votre stage dans une autre langue que le français, réaliser le test de langue sur la plateforme OLS de l'UE.
- ❑ Chercher un logement. Voir liens ici : <https://www.heaj.be/fr/int/liens-utiles/>
- ❑ Réserver vos billets de transport pour votre voyage et informer la CRI si vous utilisez un moyen de transport durable.
- ❑ Participer à la réunion de préparation organisée par la CRI.
- ❑ Participer à l'activité de sensibilisation à l'environnement/interculturalité organisée par la CRI (en mai).





À VOTRE ARRIVÉE :

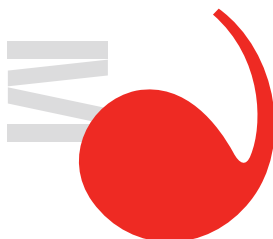
- ❑ Vous présenter à l'entreprise le jour convenu en étant bien à l'heure.
- ❑ Informer la CRI de votre arrivée sur place (cri@heaj.be).
- ❑ Participer aux éventuelles activités d'accueil prévues sur place.

PENDANT VOTRE SÉJOUR :

- Remplir vos tâches avec professionnalisme et respect.
- Être rigoureux, participatif et ponctuel.
- S'intégrer un maximum aux collègues locaux.
- Faire des photos et vidéos pour votre reportage.

AVANT VOTRE RETOUR :

- ❑ Passer chez votre responsable au sein de l'entreprise pour faire signer votre attestation de séjour (dernière page de votre convention de stage, intitulée «Après la mobilité»).



APRÈS VOTRE SÉJOUR :

- ❑ Suivre la 2^e partie de l'UE «préparation à l'interculturalité en vue d'une mobilité internationale»
- ❑ Remplir le questionnaire de la CRI ici : <https://bit.ly/3nts1EG>
- ❑ Renvoyer votre attestation de séjour à cri@heaj.be
- ❑ Remplir votre rapport Erasmus en ligne.
- ❑ Renvoyer un reportage photo ou vidéo de votre séjour.
- ❑ Participer à la soirée RI et y témoigner de votre expérience.
- ❑ Participer aux soirées de témoignages à destination des futurs étudiants mobiles (au mois d'avril).
- ❑ Remplir le questionnaire destiné aux alumni (décembre · janvier de l'année suivante) ici : <https://bit.ly/3Uadgmd>

REJOIGNEZ-NOUS :

- > HEAJ Relations Internationales
- > cri@heaj.be
- > relations-internationales.heaj.be

NOS BUREAUX :

- > Rue Godefroid 32 · 5000 Namur
- > +32 (0)81 24 94 91